

22.—Ouvriers et employés des deux sexes, occupés par les manufactures, et moyenne de leurs gains respectifs, 1923.

Provinces.	Personnel des bureaux.			Moyenne des appointements.	Ouvriers et journaliers.			Moyenne des salaires.
	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.	
Ile du Prince-Edouard...	179	31	210	\$ 828-55	1,495	1,040	2,535	\$ 178-58
Nouvelle-Ecosse.....	1,210	348	1,558	1,572-72	12,230	3,391	15,621	689-85
Nouveau-Brunswick.....	1,263	370	1,633	1,631-07	10,997	3,591	14,588	699-52
Québec.....	17,464	3,836	21,300	1,904-10	102,812	39,510	142,322	869-85
Ontario.....	33,205	10,405	43,610	1,811-28	172,244	46,916	219,160	1,044-33
Manitoba.....	2,640	649	3,289	1,787-20	8,997	2,530	11,527	1,085-83
Saskatchewan.....	867	157	1,024	1,676-75	2,788	293	3,081	1,190-51
Alberta.....	1,645	310	1,955	1,694-17	5,938	974	6,912	1,083-77
Colombie Britannique et Yukon.....	3,304	490	3,794	1,888-70	26,952	4,296	31,248	990-38
Canada.....	61,677	16,596	78,273	1,813-18	344,453	102,541	446,994	959-14

Ce qui frappe tout d'abord dans ce tableau, c'est que les salaires s'élèvent en se dirigeant vers l'ouest jusques et y compris la Saskatchewan; la population ouvrière de cette province, fort restreinte, est presque exclusivement masculine et travaille surtout dans les industries métallurgiques; elle reçoit les salaires les plus élevés de la Puissance. Dans l'Alberta, la moyenne était à peu près identique à celle du Manitoba et dans la Colombie Britannique un peu plus basse. Ceci est attribuable à la nature saisonnière de nombre des industries de cette province, notamment la préparation et la mise en boîte du poisson, dont les salaires se restreignent à une brève saison, ce qui abaisse la moyenne annuelle. Il en est de même dans les scieries, quoique l'activité de ces établissements soit plus prolongée en Colombie Britannique qu'ailleurs. Ce facteur se reflète également dans les salaires des provinces maritimes, où le bois et le poisson jouent un rôle considérable. Par exemple, dans l'île du Prince-Edouard, les 199 usines poissonnières faisaient travailler 75-87 p.c. des ouvriers dénombrés au recensement industriel de 1923, dans cette province; or, sur ces 199 poissonneries, 87 ont travaillé moins de 60 jours durant l'année et 111 étaient ouvertes de 60 à 119 jours.

La province de Québec contient une notable portion de la main-d'œuvre féminine, soit 38-5 p.c. de la masse, plus 29-9 p.c. de la main-d'œuvre masculine. D'autre part, on trouve dans cette province maintes industries payant un salaire inférieur à la moyenne générale. Les manufacturiers d'Ontario employaient 49-0 p.c. des ouvriers, c'est-à-dire 50-0 p.c. des hommes et 45-8 p.c. des femmes; ils payaient 53-4 p.c. de la masse des salaires. Dans cette province, le salaire moyen s'établissait à \$1,044.33, tandis que pour l'ensemble de la Puissance il se limitait à \$959.14.

En ce qui concerne les traitements et appointements, l'analyse démontre qu'en 1923 c'est dans Québec et la Colombie Britannique que leurs chiffres étaient le plus élevés, ces deux provinces employant dans leurs bureaux plus d'hommes et de jeunes gens que de femmes et de jeunes filles. Par contre, on trouvait dans les bureaux d'Ontario 62-7 p.c. de l'ensemble des employés du sexe féminin et 53-8 p.c. du sexe masculin; la moyenne des appointements y était de \$1,811.28 et pour la Puissance entière, de \$1,813.18.

Moyenne des gains dans les 40 industries principales.—Entre les 40 industries chez lesquelles on a calculé la moyenne des gains, les appointements et traitements les plus élevés sont payés dans les groupes: fer en gueuse et ferro-alliage, tannage et pulpe et papier, qui n'occupent, dans leurs bureaux, qu'une faible proportion de personnel féminin. Dans quinze industries, la moyenne annuelle des traitements et appointements dépassait \$2,000 et dans quatre d'entre elles seulement elle était inférieure à \$1,500. Dans ces quatre industries, deux—beurre et fromage, et poissonneries (préparation et mise en boîte)—n'emploient que peu de femmes et